

## **Demande de propositions 2016-2017 pour la recherche sur la mobilité étudiante en Ontario**

**Référence : DP CATON 2016-2017 – Recherche**

**Date limite de soumission : 9 janvier 2017**

**Prolongée jusqu'au : 16 janvier 2017**

### **Vue d'ensemble**

Le CATON lance un appel de propositions de projets de recherche qui permettront de faire évoluer les connaissances et la compréhension relatives à l'état actuel de la mobilité étudiante et de la reconnaissance de crédits dans la province de l'Ontario. La priorité sera accordée aux projets qui :

- 1) proposent un aperçu des processus institutionnels nécessaires pour favoriser la mobilité étudiante;
- 2) illustrent et analysent les pratiques prometteuses pour faciliter la reconnaissance ou pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement;
- 3) génèrent ou analysent de nouvelles données quantitatives portant sur la mobilité étudiante dans la province;
- ou 4) contribuent à notre compréhension de l'expérience de mobilité des étudiants.

### **Au sujet du CATON**

Fondé en 2011, le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario (CATON) a été créé pour améliorer la mobilité par la réduction des obstacles des étudiants qui cherchent à bénéficier des parcours de transfert dans les 45 établissements postsecondaires publics de l'Ontario. À titre d'organisation fondée sur les membres, le CATON collabore avec les collèges et les universités afin de créer des politiques et des pratiques de reconnaissance de crédits visant à améliorer la mobilité étudiante, tout en respectant aussi la responsabilité des établissements d'assurer l'intégrité scolaire.

La vision du gouvernement de l'Ontario pour la reconnaissance de crédits est la suivante :

*La province aura un système de transfert de crédits complet, transparent et appliqué de façon cohérente qui permettra d'améliorer les parcours et la mobilité étudiante, de favoriser la réussite des étudiants et de faire de l'Ontario une destination de choix en matière d'éducation postsecondaire. Le système de transfert de crédits aidera les étudiants qualifiés à transiter entre les établissements et les programmes postsecondaires sans avoir à reprendre les cours pertinents, réussis dans le passé.*

Le gouvernement croit que la réalisation de cette vision permettra aux étudiants de se déplacer plus aisément au sein du système d'éducation postsecondaire, d'atteindre leur programme

d'enseignement de choix final en moins de temps et d'entrer ou de retourner sur le marché du travail plus rapidement.

Depuis la fondation du CATON, celui-ci a réalisé des résultats tangibles, allant de la collecte de la première série de [données sur les étudiants ontariens qui ont bénéficié de la reconnaissance de crédits](#) à la [transparence des politiques de transfert](#). Grâce au financement de plus de 50 projets de recherche sur la mobilité étudiante en Ontario, le CATON et les établissements membres travaillent à élargir et à approfondir la compréhension des expériences de mobilité des étudiants et des établissements. Nous avons également financé des projets d'élaboration de parcours concurrents qui ont permis d'accroître le nombre de parcours de transfert pour les étudiants dans un large éventail de programmes très populaires, tels que les affaires, les études environnementales, l'informatique et les services sociaux et communautaires, dans toutes les directions de transfert, y compris du diplôme au grade, d'un diplôme à l'autre, de l'apprentissage au diplôme, du grade au diplôme d'un grade à l'autre.

## Critères de soumission pour la DP

Les propositions doivent faire ressortir une question de recherche claire et établir la méthodologie pour répondre à cette question. Bien que la question puisse être spécifique et que nous souhaitons obtenir une meilleure compréhension du système actuel, les projets devront générer des connaissances plus larges qui serviront de ressources pour la création d'un système d'éducation postsecondaire plus homogène en Ontario.

La priorité sera accordée aux projets qui :

- 1) Proposent un aperçu des processus institutionnels nécessaires pour favoriser la mobilité étudiante;

Les établissements reçoivent de plus en plus de demandes pour créer une expérience d'éducation homogène pour les étudiants grâce à la mobilité. Toutefois, les systèmes administratifs des établissements, comme les services des admissions et de conseil aux étudiants, se concentrent depuis toujours sur la prestation de services aux étudiants qui entament des études postsecondaires et qui proviennent directement de l'école secondaire. Le CATON souhaite obtenir une vue d'ensemble approfondie des processus institutionnels et des soutiens que proposent les établissements pour les candidats venant d'un autre établissement, en plus d'apprendre comment ces soutiens diffèrent de ceux qui sont apportés aux étudiants en provenance d'une école secondaire et, plus particulièrement, quelles sont les implications financières associées.

- 2) Illustrent et analysent les pratiques prometteuses pour faciliter la reconnaissance ou pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement;

Les établissements utilisent un large éventail d'approches créatives pour contribuer au succès des candidats venant d'un autre établissement. Le CATON veut en apprendre davantage au sujet de ces pratiques prometteuses : comment elles ont été lancées, élaborées et mises en œuvre; comment leur succès est démontré et mesuré; les caractéristiques clés qui mènent à ce succès; et les leçons apprises qui aideront d'autres établissements à mettre en place les pratiques.

- 3) Génèrent ou analysent de nouvelles données quantitatives portant sur la mobilité étudiante dans la province;

Les données relatives à la mobilité étudiante en Ontario ont grandement évolué depuis quelques années, mais d'importantes questions portant sur les tendances en matière de mobilité au sein du système demeurent sans réponse. Le CATON vise à combler ces lacunes et à générer de nouvelles connaissances au sujet du transfert des étudiants dans la province, notamment en ce qui a trait au nombre d'étudiants qui bénéficient des parcours de transfert, des tendances de transfert en fonction des établissements ou des programmes, de la quantité de crédits accordés, du succès des candidats venant d'autres établissements, des populations spéciales, etc. Les propositions doivent comprendre une indication claire de la façon dont ces données seront recueillies ou obtenues.

- 4) Contribuent à notre compréhension de l'expérience de transfert des étudiants;

Générer ou analyser les données quantitatives portant sur la mobilité étudiante dans la province contribue à la compréhension de l'expérience de transfert du point de vue des étudiants. Même si nous savons qu'il n'existe pas une seule expérience de transfert, le CATON souhaite obtenir une meilleure compréhension des attitudes des étudiants envers la mobilité, de leurs attentes face au transfert, de ce que vivent les étudiants et des difficultés ou des soutiens qu'ils rencontrent lors de leur transfert. Les propositions doivent comprendre une indication claire de la façon dont ces données seront recueillies ou obtenues.

## DP Budgets et échéanciers

Les budgets des propositions doivent respecter les lignes directrices indiquées dans le formulaire du budget pour la DP du CATON (voir ci-dessous). Afin d'assurer le plus large éventail de propositions possible, il n'existe aucune limite maximale pour le financement, sauf indication contraire; cependant, les montants demandés peuvent nécessiter une justification

supplémentaire pour être approuvés. Les activités ou le personnel actuellement financés par la subvention aux institutions pour la reconnaissance de crédits (CTIG) ne sont pas admissibles au financement du CATON.

Dans la mesure du possible, les projets doivent comporter un échéancier jusqu'à la réalisation, notamment la remise du rapport final au CATON au plus tard le 15 mars 2018. Les projets qui proposent de se prolonger au-delà de cette date limite doivent fournir une justification claire expliquant ce délai.

## Livrables

Les auteurs des propositions retenues devront fournir les éléments suivants :

- Un rapport provisoire à mi-parcours du projet
- Un rapport final, comprenant un résumé et des états financiers détaillés, sur l'enquête complète et les résultats ou conclusions ultérieurs, y compris, le cas échéant :
  - Un examen de la littérature qui résume l'état actuel des connaissances pertinentes;
  - Une analyse environnementale qui fournit une vue d'ensemble des tendances émergentes et des enjeux clés liés, et qui identifie les facteurs qui pourraient influencer l'élaboration ou le perfectionnement futurs des initiatives de reconnaissance de crédits en Ontario ou dans des endroits comparables; et
  - Une analyse de l'ensemble des données pertinentes et suffisamment fiables.

## Processus de soumission des propositions

Date limite de soumission : 9 janvier 2017

Prolongée jusqu'au : 16 janvier 2017

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- 1) [DP CATON Formulaire de proposition](#) (sous forme de document MSWord)
- 2) [DP CATON Formulaire du budget](#) (sous forme de document MExcel)
- 3) [DP CATON Formulaire des signatures](#) (sous forme de PDF ou d'image numérisée)

Veillez faire parvenir les documents susmentionnés par courriel à : [policyandprograms@oncat.ca](mailto:policyandprograms@oncat.ca). Les copies papier ne sont pas nécessaires.

REMARQUE : Les CV des membres de l'équipe du projet peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation des propositions.

## Processus d'évaluation des propositions

Votre proposition sera étudiée par des pairs faisant partie d'un groupe d'experts, y compris des VPA des établissements membres du CATON, des chefs de projets précédents et des membres importants de la communauté postsecondaire. En règle générale, les propositions seront évaluées en fonction des éléments suivants :

- La clarté et la perspective d'ensemble;
- La démonstration du respect des objectifs et critères de la DP;
- La faisabilité et l'applicabilité des étapes, des échéances et des budgets dans le contexte de précédents projets; et
- Les contributions au développement du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Après l'examen initial, nous pourrions assurer un suivi avec les auteurs des propositions pour répondre aux questions du groupe d'experts. Une réponse rapide sera appréciée pour accélérer le processus d'examen. Dès que les questions auront été abordées et qu'une décision aura été prise, vous serez avisé par courriel. Veuillez prendre note que les propositions pourront être approuvées en principe jusqu'à l'examen final du budget et de l'administration. Nous espérons arriver aux décisions finales de la plupart des propositions au plus tard le 1er mars 2017.

## Auteurs des propositions retenues

Les auteurs des propositions retenues devront conclure une entente officielle avec le CATON, qui décrira les modalités du financement en spécifiant les objectifs du projet, les échéanciers et les résultats prévus.

## Contact

Pour toute question relative à cette DP ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec Lena Balata, agente de projet du CATON au 416 640-6951, poste 303 ou à [lbalata@oncat.ca](mailto:lbalata@oncat.ca).